

Bolivie : de fortes pressions sur le TSE pour l'annulation du MAS



La Paz, 22 juillet, (RHC).- Le régime de facto en Bolivie a menacé de peines de prison les membres du Tribunal Suprême Électoral refusant d'annuler la personnalité juridique du MAS, le Mouvement vers le Socialisme.

«Tôt ou tard, vous allez terminer en prison si vous n'annulez pas la personnalité juridique du MAS » a affirmé Rafael Quispe, coordinateur des mouvements sociaux au sein du gouvernement de facto.

Quispe a accusé le candidat du MAS à la présidence de la Bolivie, Luis Arce, d'avoir révélé des données de sondages, une action interdite par les lois électorales de la Bolivie.

Il a signalé que si le Tribunal Suprême Électoral ne décrétait pas l'annulation du MAS, il commettrait un délit pénal pour non accomplissement de son devoir.

Le MAS a réagi en soulignant que Luis Arce, le candidat en tête des intentions de vote en Bolivie, n'a diffusé aucun résultat de sondage et demandé au TSE d'agir avec impartialité. Ce n'est pas la première fois que le régime de facto avec à la tête l'auto-proclamée présidente de la Bolivie, Jeanine Añez, tente de sortir Luis Arce de la course aux présidentielles, le 6 septembre.

Début juillet, le régime de facto a accusé Luis Arce d'achats irréguliers du temps où il était ministre de l'Économie du président Evo Morales.

Source : HispanTV

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/229286-bolivie-de-fortes-pressions-sur-le-tse-pour-lannulation-du-mas>



Radio Habana Cuba